

Symposium de Erevan, Arménie, octobre 2008

Le symposium avait pour thème « *la dimension spatiale des droits humains : pour une nouvelle culture du territoire* ». Sujet passionnant. Maguelonne Déjeant-Pons m'avait fait l'honneur de me demander d'assurer les conclusions générales connaissant mes implications dans les domaines de la culture et du patrimoine urbain et naturel.

Permettez-moi de reprendre une partie de mes conclusions qui vous donneront un aperçu précis du contenu de ce symposium.

J'ai introduit en positionnant, en tant qu'urbaniste, mon propos d'avantage sur le plan de la médiation que de la synthèse. Le thème du symposium auquel beaucoup de membres du comité culture participaient, permettait de jeter un pont entre les préoccupations des responsables de l'aménagement des territoires et ceux qui ont en charge les politiques culturelles.

Il faut dire que le fait que la Convention du Paysage passe sous la responsabilité du comité culture a permis de tisser ce lien même si les membres de la CEMAT avaient désapprouvé cette décision qui avait été dictée par des considérations de politique interne au Conseil de l'Europe.

L'héritage d'une nation n'inclut pas seulement des objets ou des édifices mais également des espaces, ce qu'il est convenu d'appeler, par un terme générique, des paysages. C'est dans le paysage que l'on trouve la clef de tout ce qui nous préoccupe en terme de droits humains. Si le paysage peut tout contenir, c'est que le paysage qu'il soit urbain ou rural, le paysage de tous nos territoires, multiculturels, au-delà des frontières, contient, en réalité, l'identité des populations qui les habitent. N'y a-t-il pas dans l'étymologie même des mots 'patrimoine' en français et 'heritage' en anglais le même concept de ce qui nous a été transmis par nos pères ? De cette identité multiculturelle découlent les concepts majeurs que l'on appelle piliers du Développement durable. Mais en fait, ne doit-on pas se poser la question de savoir si l'identité culturelle, le patrimoine au sens le plus large, bien plus qu'un pilier supplémentaire, bien plus qu'une transversalité, cette identité culturelle, inscrite dans le paysage, ne serait pas le fondement même du développement durable.

En ce qui concerne la préservation des paysages, et de l'identité culturelle qu'ils contiennent, il nous faut alors nous poser la question de la reconnaissance, puis de l'appropriation de cette identité culturelle par les êtres humains, pour que la reconnaissance puisse être possible. Le re-connaître, re-cognoscere en latin : faire 'naître' à nouveau la faculté de l'âme à distinguer. Parfois l'étymologie se joue des mots et en l'occurrence le 'naître avec', étymologiquement incorrect peut malgré cela acter la vérité de la 're-connaissance' ou de la 'renaissance' de la perception de nos paysages.

Il a été dit également que l'idée de valorisation et d'aménagement du paysage urbain ou rural renvoie très vite à une perception visuelle qui induit la connaissance de l'identité d'un espace. C'est pourquoi, en tant qu'urbaniste et responsable de l'aménagement des territoires, il est primordial de s'attacher à favoriser cette lisibilité, favoriser la qualité des usages, et de permettre une juxtaposition concertée des séquences publiques / privées, vers une nouvelle cohérence. Cette démarche concertée et citoyenne doit être la nôtre.

Le thème du symposium : la dimension spatiale des droits humains, doit effectivement et de façon urgente, être replacée au centre des préoccupations de l'aménagement du territoire et cela passe par une réconciliation avec nos paysages, une reconnaissance possible grâce à une identité retrouvée.

Que le paysage urbain devienne un paysage humain, a suggéré Cristina Storelli, femme animée d'un humanisme profond que certains d'entre vous connaissent certainement, voilà le défi et l'opportunité d'un nouvel humanisme, d'une nouvelle 'renaissance'. Le pari est ambitieux, certes, utopique, pourquoi pas ? A la recherche de la nouvelle dimension, invitation au voyage de Cristina Storelli, invitation à laquelle nous pouvons et devons tous répondre. Enfin, une dimension mystique, sans doute, car, croyant ou non, nous pouvons estimer, avec certains philosophes et penseurs nous pouvons dire que la spiritualité du XXI^{ème} peut être simplement exprimée par la réconciliation de l'être humain avec la Création initiale, la prise de conscience retrouvée de son rôle de gardien du 'grand théâtre de la vie', évoqué avec justesse par Madame Maguelonne Déjeant-Pons en introduction du symposium.

Comme vous pouvez le constater, quand le monde de la culture rejoint le monde de l'aménagement des territoires, le débat prend une toute autre dimension et ce fut une satisfaction profonde d'oublier pour quelques temps les réseaux et autres corridors pour revenir à l'essentiel : la conquête de notre identité environnementale.

Un des enseignements de cette session a été de constater que pour la plupart des hauts fonctionnaires qui avaient en charge les problématiques du paysage, les Architectes Paysagistes étaient considérés comme seuls détenant les expertises, les urbanistes étant cantonnés aux problématiques urbaines et le paysage restreint aux paysages naturels. Ce fut donc très utile que des intervenants modifient cette perception et que Maguelonne Déjeant-pons nous donne la possibilité de positionner notre profession et notre regard sur ces aspects.

Pour des raisons budgétaires nous n'avons pas participé au symposium de Kiev en Ukraine en juin 2009. La prochaine session de la CEMAT se déroulera sans symposium à Paris en mars prochain. Cette réunion est d'autant plus importante qu'elle aura pour but la préparation de la séance plénière de Moscou qui se tiendra en juillet 2010, clôturera la présidence russe et sera l'occasion de la publication de textes fondamentaux résultats des travaux de la CEMAT ces trois dernières années. Nous aurons l'occasion d'en reparler.